Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Le permis de végétaliser

Lauréat des Villes moyennes (20 001 à 100 000 hab.) - Capitales Françaises de la Biodiversité 2022

Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Saintes

Services de la collectivité associés : Direction du patrimoine et du cadre de vie et notamment service espaces verts, Direction de la communication

Budget : 5000 €/an

Partenaires techniques : Pépinières locales, centres sociaux, écoles...
Date de début : Printemps 2021

Objectifs :

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, Saintes place le citoyen au cœur du changement. Car il n'existe pas de transition écologique sans énergie citoyenne. A ce titre elle souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public, par une démarche participative à destination des habitants, des associations, des collectifs. Si la végétalisation concourt à l'amélioration paysagère du cadre de vie, c'est aussi une réponse immédiate aux enjeux environnementaux. La végétalisation participe, à sa mesure, à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de la qualité de l'air, à l'essor de

l’agriculture urbaine, à la reconquête de la biodiversité…. au bien vivre ensemble.

En contribuant à la création de lien social, en suscitant et en favorisant les échanges, végétaliser ou renaturer la ville devient aussi un vecteur de découverte de l’autre et de cohésion : se retrouver pour jardiner, échanger et enfin se découvrir, prend une dimension essentielle. Mettre en place un « permis de végétaliser », c’est offrir la possibilité aux habitants d’investir l’espace public minéral par des plantations. C’est changer le prisme administratif qui inhibe les initiatives prometteuses sur le domaine public et une manière de réquisitionner le bien commun.

En favorisant l’innovation écocitoyenne, le projet est une des réponses aux enjeux sociaux et environnementaux auxquels est confrontée la Ville de Saintes.

Mesures mises en œuvre :

Le permis de végétaliser est souple et ouvert. Il encourage la participation de tous : de l’approche individuelle à l’envie de collectif, du désir d’embellir, de cultiver un potager ou de renaturer un site en faveur de la biodiversité. Il peut aussi permettre aux Saintais de parrainer un végétal sur une occasion symbolique.

Depuis sa mise en place en 2020, on dénombre 30 initiatives qui sont lancées sur divers sites du territoire. Les écoles et les centres sociaux ont particulièrement adhéré au dispositif, ce qui a permis de mettre en synergie l’énergie municipale avec des réseaux pédagogiques et sociaux. Ces projets sont principalement axés sur la découverte collective du jardinage vivrier, permettant la création de communautés autonomes. Les techniques et végétaux employés sont respectueux de l’environnement et de la biodiversité. A titre d’exemple, des techniques de cultures associées, de permaculture, des semences et des plants biologiques libres de droits et reproductibles sont déployés. Les ressources en eau sont valorisées par l’implantation de récupérateurs. Des temps forts, qui allient culture et jardinage, sont proposés.

Plus modestes, mais tout aussi utiles, des initiatives de végétalisation de "l’espace rue" sont portées par des acteurs isolés. Ces initiatives permettent de créer des collectifs de voisinage pour végétaliser ces espaces modestes.

Des chantiers participatifs sont organisés, que ce soit des plantations d’arbres et de boisements, ou encore des dispositifs de jardiniers d’un jour où les Saintais peuvent accompagner les équipes municipales dans les gestes de création et d’entretien du cadre végétal.

Des partenariats forts sont réalisés avec les établissements de formation professionnelle, et permettent de proposer au territoire des initiatives de végétalisation d’envergure.

Enfin, dans le cadre de la préservation de la biodiversité sur le territoire, des initiatives de renaturation de milieux et d’aménagement de dispositifs naturalistes sont proposées aux populations et/ou aux acteurs spécialisés.

Le permis de végétaliser s’appuie sur des outils de communication et d’engagement, comme la charte de principes, le permis de végétaliser et des contenus en ligne.

L’ensemble des participants sont réunis pour considérer et enrichir les actions entreprises. Un poste d’animateur du projet y est dédié à raison d'un demi ETP.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Ce projet répond aux enjeux de résilience notamment la lutte contre les îlots de chaleur, le renforcement des trames vertes, le vivre ensemble et l’embellissement du cadre de vie…

Ce projet, qui remet en cause la normalisation de l’espace public fondée sur des principes fonctionnels et sécuritaires où le minéral et l’automobile règnent, offre la possibilité de percevoir ce dernier comme un

véritable espace de vie moins normalisé et riche d’aménité. Chaque initiative devient un élément du maillage vert de la ville. Frugale en termes d’aménagements et de ressources, la résultante de ces initiatives développe une expérience qui fait l’unanimité. La place centrale du végétal permet la reconquête de lieux qui deviennent plus propices à la biodiversité. Le recours à des essences sélectionnées pour leur caractère mellifère, nectarifère et potager permet de proposer une offre nourricière à la faune. Les cycles de culture contribuent grandement à la biodiversité environnante (chaumes, compost, sol…). Le contact avec le vivant, tant sur le plan nourricier qu’esthétique, et l’observation de la biodiversité permettent de renforcer le lien homme-nature mis à mal dans nos sociétés. Le permis de végétaliser permet de valoriser la biodiversité domestique par la redécouverte de variétés oubliées. Le lien avec les grainothèques permet l’échange de semences. Des inventaires de suivi participatif sont à l’étude pour la suite sur 2022.

Coordonnées

Saintes

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr
Plus d'infos

Contact

Emmanuel Malaret - Chargé de mission Paysage & Biodiversité

Tél. 05 46 98 24 77

Courriel : e.malaret@ville-saintes.fr